

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc. 2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suisse 4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Bue de Romont, 3
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse	10 »	de hauteur
Etranger	12 »	sur une
Réclame	25 »	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Projet opposé à celui de M. Chéron.
Le conflit sino-japonais à Genève.
L'entrevue Hoover-Roosevelt.
L'organisation communiste au Japon.

Les concessions que M. Chéron a faites aux socialistes ont vivement déplu aux groupes modérés de la Chambre française. Elles n'ont pas pour autant satisfait les vendredis, le contre-projet que voici : mesures de contrôle fiscal, économies sur les crédits militaires, organisation de loteries pour alimenter le fonds de l'Office des anciens combattants, réduction de certaines indemnités de fonctionnaires, mais maintien intégral des traitements, suppression de la retenue de 5 % sur les traitements privés, abandon du recul de l'âge de la retraite des anciens combattants, révision des pensions abusives, suppression de dégrèvements, réintégration dans un projet d'outillage national des crédits d'entretien repris dans le budget. Le monopole des assurances paraît devoir être abandonné en présence des résistances qu'y opposent certains radicaux-socialistes.

Le projet en question sera soumis aujourd'hui, samedi, à la commission des finances et à M. Chéron.

Il est à peu près certain que, si M. Paul-Boncour se rallie finalement à ce projet et en supposant que la majorité cartelliste de la Chambre l'accepte, le cabinet sera renversé par le Sénat.

Il ne semble pas que le débat, à la Chambre, puisse s'engager avant mardi. En attendant, le déficit s'accroît à raison d'un million et demi par heure.

tration (4 mars). L'ordre du jour ne se bornerait pas aux seuls problèmes posés par les dettes de guerre, mais il porterait également sur les difficultés économiques que traverse le monde et sur les moyens d'y porter remède.

Le chef du groupe démocrate, M. Rainey, a déclaré à ce propos : « Je ne vois aucune objection à ce que les représentants anglais viennent discuter le problème des dettes. Je persiste à penser qu'une réduction ou une annulation des dettes est impossible, mais « règlement du problème des dettes » ne veut pas forcément dire cela. Il signifie qu'ils ne peuvent payer en or, car ils n'en possèdent point, mais on pourrait nous payer soit en marchandises, soit en autres compensations. »

D'autre part, on a noté que, au moment même où était publié le communiqué de la Maison-Blanche, plusieurs sénateurs, dont M. Robinson, ont violemment attaqué la France, à propos du non-paiement de l'échéance du 15 décembre. M. Robinson a accusé la France d'ingratitude et il a insisté sur la générosité dont a fait preuve l'Amérique dans le règlement des dettes intervenu avec ce pays.

M. Robinson nous semble avoir besoin de la solitude d'une île déserte. Il pourrait y méditer tout à son aise sur le problème des dettes de guerre et sur la générosité des Etats-Unis.

A Genève, le comité des dix-neuf, qui s'occupe du conflit sino-japonais, a tenu une nouvelle séance hier, vendredi, après midi.

M. Hymans, président, a annoncé qu'il avait reçu de la délégation japonaise de nouvelles propositions, mais qu'il n'avait pas obtenu de réponse à la question posée mercredi, par le comité, aux délégués japonais ; cette question, qui a été transmise à Tokio, avait trait à la possibilité, pour le comité, d'accepter l'amendement japonais écartant l'intervention d'Etats non-membres de la Société (Etats-Unis et Russie des Soviets), dans le cas où le Japon accepterait les autres dispositions du projet de résolution établi en décembre dernier.

Le comité des dix-neuf a décidé de s'ajourner à aujourd'hui, samedi, afin de permettre au gouvernement japonais de faire parvenir cette réponse. Le comité a eu un échange de vues sur la procédure à suivre si, en fin de compte, on ne peut arriver à un accord entre les deux parties.

Plusieurs membres du comité ont exprimé l'avis qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps et que ledit comité devrait se mettre sur le champ à la rédaction de son rapport à l'assemblée générale extraordinaire ; d'autres sont d'avis qu'il faut épouser toutes les possibilités de conciliation.

Il semble que ce sont ceux-ci qui l'ont emporté ; on pense, en tout cas, que, dans sa séance d'aujourd'hui, le comité des dix-neuf prendra enfin une décision.

La presse japonaise vient de donner des détails sur un complot communiste qui a été découvert en octobre dernier, à Tokio. L'enquête qui a été aussitôt ouverte et qui fut sévèrement menée a abouti à l'arrestation de plus de 2000 personnes, dont 110 femmes.

Cent personnes ont déjà été l'objet de poursuites. L'enquête se poursuit au sujet de 400 individus, en majorité des jeunes gens de moins de 30 ans, qui sont inculpés d'attentat contre la tranquillité publique, de faux, de fraude et de chantage.

C'est une attaque effectuée contre une banque, dans la banlieue de Tokio, en octobre dernier, qui a mis la police sur la piste de l'organisation communiste japonaise. Les agresseurs de la banque entendaient, paraît-il, renflouer les finances du parti. Mais l'affaire a fort mal tourné pour eux. Tout l'édifice communiste, au Japon, a été renversé et, surtout, la répression a augmenté de sévérité, ce qui diminue d'autant les risques d'une nouvelle organisation.

On pourra s'étonner, à première vue, de cette sévérité, qui fait contraste avec les bons rapports qu'ont actuellement le Japon et les Soviets. N'a-t-on pas été jusqu'à parler d'un plan russo-japonais de domination, de « partage » de l'Asie ?

Mais le Japon, comme l'Italie, sans être le moins du monde dupe de la fameuse séparation que Moscou dit exister entre les Soviets et la Troisième Internationale, se sert de cette séparation théorique, qui lui permet d'être en bons termes avec le gouvernement soviétique et d'exercer la plus rude des répressions contre les communistes.

NOUVELLES DIVERSES

A l'occasion de la mise à la retraite du premier lord naval anglais, l'amiral sir Frédéric Fiels a été nommé amiral de la flotte, poste le plus élevé de la marine anglaise.

Le Storting norvégien a décidé que la radiophonie norvégienne, qui jusqu'à présent était exploitée par des compagnies privées, sera dorénavant prise en main par le gouvernement.

On dément catégoriquement les bruits annonçant que M. Raymond Poincaré allait recevoir la visite d'un professeur à la faculté de médecine de Lyon, pour l'application d'un nouveau traitement.

Les socialistes et la répartition des biens

Le monde est mal fait, entend-on dire souvent comme conclusion de doléances sur la situation plutôt malheureuse d'un grand nombre de membres de la famille humaine.

Les différences de conditions qui existent entre les hommes viennent de ce qu'une loi supérieure les soumet à des épreuves variables pour qu'ils en tirent parti en vue de préparer leur destinée éternelle.

Aspirer au bonheur sur cette terre, cela est loisible à chacun, quitte à se résigner si on n'y atteint pas, car les vicissitudes multiples de cette vie doivent laisser subsister entière notre foi dans le règne de la justice qui rétablira la balance par les récompenses de l'autre vie.

Les croyances chrétiennes harmonisent tout et abolissent le chaos d'inégalités où l'humanité semble plongée irrémédiablement.

Pour ceux qui n'ont pas l'espoir d'un monde meilleur et que le matérialisme incline à chercher leur plaisir en cette vie terrestre, il y a une grande amertume à constater que les années passent sans qu'arrive ce temps de jouissance ardemment désiré. Les tempéraments passifs et les âmes plutôt douces s'accommodent de leur sort médiocre ; les personnes qui s'estiment avoir été déshéritées dans la distribution des faveurs de l'existence, mais qui se trouvent quelque peu isolées du commerce de leurs semblables, finissent par se lasser de se plaindre. Le mécontentement peut être réel et rester cependant à un état latent qui ne fait pas craindre des explosions de colère collective.

A côté de ce mécontentement canalisé, il en est un autre que l'on cultive, qu'on souffle et qu'on grossit afin de lui faire produire un jour, à l'occasion, son maximum d'effet.

Ce sentiment général mauvais, qu'on a vu se manifester à différentes époques et aboutir à des guerres intestines, est aujourd'hui spécialement développé par la propagande socialiste. Exciter les citoyens les uns contre les autres, désigner une classe à l'envie et à la haine des prolétaires, c'est un travail qui s'accomplit sans trêve dans les réunions des Maisons du peuple et dans les colonnes des journaux de la démocratie rouge.

Les arguments qui servent à cette besogne antifraternelle, on les connaît : « Vous êtes condamnés à un travail sans répit et sans joies ; la rapacité des riches vous a enlevé la possibilité de vous accorder les satisfactions de l'existence ; tout pour eux, rien pour vous ; ils ont la fortune et, par elle, la clef des paradis terrestres. »

Ces précheurs de malveillance confondent la fortune et le bonheur, ne voyant pas que beaucoup de gens sans fortune sont à peu près heureux et que ceux qui sont riches ne jouissent pas tous du bonheur.

Leur seconde erreur est de vouloir que ces deux classes soient immuables, quand, au contraire, la mutation sociale est continue et qu'elle élève certaines familles de l'indigence à la prospérité, tandis que d'autres familles descendent du bien-être à la pauvreté.

Troisièmement, ils se trompent en faisant de la richesse la seule dispensatrice des valeurs de l'existence ; elle est moins que le travail honnête qui fournit le pain de chaque jour ; elle est moins que la paix domestique alimentée par l'affection conjugale et égayée par la croissance de nombreux enfants ; elle est moins que la santé, pour laquelle des millionnaires sacrifieraient leurs millions ; elle est moins que la tranquillité de la conscience qui naît pour chacun de l'accomplissement intégral de son devoir de chrétien et qui permet de voir venir sans crainte exagérée et même avec confiance l'inévitable mort dont tant de gens repoussent l'idée avec effroi.

L'attitude qu'il faut savoir garder à l'égard de la fortune, c'est de ne pas l'aimer pour elle-même, mais d'en user à la fois sagement et généreusement, de ne l'estimer que pour les services qu'elle peut rendre en donnant aux parents une sécurité pour l'établissement de leurs enfants sans que, cependant, ceux-ci puissent espérer vivre dans l'oisiveté.

Quand on voit certaines personnes dans l'aisance ne pas savoir pratiquer l'économie sans tomber dans l'avarice, quand on les entend prononcer des paroles de compassion sans aller jusqu'aux actes qui soulagent efficacement la misère, on se prend de mépris pour tant d'inconscience. Non seulement, elles ne pratiquent pas la charité dans la mesure où il leur serait loisible de la faire, mais elle provoquent l'irritation qui s'accroît contre la classe possédante.

Le manque de générosité de plusieurs riches et le spectacle de fainéantise que quelques-uns donnent en n'ayant que le souci de toucher leurs revenus et en menant un train de luxe insolent contribuent à ruiner la paix sociale. Les agitateurs mal-faisants s'en font une arme pour décrier le régime traditionnel de la société.

En tout état de cause, les torts des propriétaires et des capitalistes ne sont rien en comparaison des doctrines spoliatrices que les chefs socialistes accèdent parmi leur clientèle crédule et égarée. Discours et articles de journaux ont souvent pour thème le nivellement des fortunes, la répartition des biens, l'égalité devant la possibilité de réaliser par le travail le rêve d'une condition meilleure.

Avant d'aborder l'opération de répartir, il faut réunir ces biens communs qui feront le bonheur de tous. Ces biens qui seront les lots futurs ne sont pas des biens abandonnés ; ils ont des maîtres actuels, qui les auront reçus par héritage, ou les auront gagnés à force d'application et d'économie, ou les auront vus venir à eux par des chances exceptionnelles, comme les spéculations fructueuses mais honnêtes ou par la vente de terrains à bâtir. Si le second de ces moyens de s'enrichir est hautement louable, les autres n'ont rien de condamnable et ils constituent tous des titres de juste propriété, dont les possesseurs ont le droit de n'être pas dépouillés. On peut élire des socialistes au Tribunal fédéral ; aucun d'eux n'y préparerait un arrêt violant le droit de propriété.

C'est cependant ce droit que les orateurs et les publicistes du parti mettent en question quand ils en appellent à une répartition des biens. Pour pouvoir répartir, il faut d'abord prendre ce qui appartient à d'autres. On appelle cela confiscation, mais la confiscation, si elle n'est pas une aliénation temporaire seulement et pour des motifs valables, est un vol. Que les prédicants socialistes appellent donc les choses par leur nom. Répartition de la richesse, socialisation des mines, expropriation, si elles ne supposent pas que des indemnités équitables seront payées aux propriétaires, sont autant d'actes de violence que la loi naturelle elle-même condamne.

Rien ne fait mieux éclater l'impuissance du système socialiste et l'absence totale des forces de reconstruction sociale que ce procédé qui consiste à opprimer les uns pour secourir les autres. Cela revient toujours à la même maxime qui se dévoile dans le programme et éclate parfois dans les proclamations rouges : prendre où il y a ; prendre l'argent à ceux qui en ont, pour le mettre dans les poches de ceux qui n'en ont pas.

Question de conscience mise à part, c'est encore là une façon enfantine d'envisager les choses que de donner à l'or et à l'argent le sens de la richesse elle-même quand ils n'en sont que les signes conventionnels, modifiables et changeants. Après la journée des répartitions, on verrait les pauvres diables s'en aller chacun chargé d'un sac d'écus ; mais ce fardeau ne serait pas longtemps lourd à porter. Pour juger combien rapidement l'argent se dépense, il n'y a qu'à en fournir à des individus qui n'ont pas su le gagner. La fête commence ; elle est prodigieuse, fastueuse et surtout très courte. Il ne s'écoulerait pas dix ans que les répartiteurs de la fortune devraient procéder à une nouvelle opération, car le nombre des infortunés serait à peu près le même qu'auparavant.

Rien ne démontre mieux l'insuffisance et la pauvreté de l'idée socialiste que la préconisation de ce moyen qu'on appelle la répartition de la fortune. Les préneurs d'un ordre nouveau ont les mœurs sociales

du coucou : prendre le nid des autres et s'y installer. S'ils étaient les maîtres, ils institueraient la légalité du vol, ce qui est une contradiction dans les termes. Il leur est arrivé dans le passé, au siècle dernier, en se plaçant sur le terrain économique, de demander, pour le monde du travail, des réformes auxquelles les partisans de l'ordre n'ont pas marchandé leur adhésion et leur concours. Mais, depuis plusieurs années, ils ont épuisé leur programme bienfaisant, et ce qu'ils proposent par la répartition des fortunes n'atteindra aucunement le but d'un aménagement de la grande maison sociale. Un parti qui a emprunté un beau nom signifiant l'entraide entre tous les membres de la société humaine, qui devrait travailler à moraliser le peuple pour le rendre meilleur et plus heureux, abdique cette tâche difficile, mais salutaire, pour se livrer à une propagande qui allume les convoitises et attise la haine. C'est une besogne de basse démagogie dans des milieux où il faudrait de la fraternité, de la charité et du dévouement.

Excessive débonnairé

Les Chemins de fer fédéraux sont d'une longanimité excessive pour les socialistes. D'un côté, ils ont décidé, pour des motifs, hélas ! trop valables, d'abaisser le traitement de leur personnel. Mais, de l'autre, ils permettent aux agitateurs socialistes de distribuer dans les trains un factum luxueusement illustré qui amène l'opinion contre le projet d'adaptation des salaires.

Voici ce qu'on lit dans ce pamphlet :

« Le peuple travailleur de la Suisse soutient une âpre lutte pour son existence. Tout ce qu'il a conquis en des années de patient travail est menacé. »

« La haute finance s'apprête à frapper un grand coup. Les toucheurs de gros dividendes et de tantièmes des banques et de l'industrie réclament la baisse générale des salaires dans l'industrie, le commerce, les arts et métiers, les transports et les entreprises publiques. »

« Les capitalistes ont choisi le conseiller fédéral Musy comme chef dans cette lutte contre le peuple. Leur intention est de faire supporter unilatéralement par les masses populaires les conséquences de la crise économique, tandis que la propriété serait épargnée. »

Ainsi, sur le réseau fédéral, domaine de M. le chef du Département des Chemins de fer Pilet-Golaz, on laisse débonnairement distribuer un pamphlet attaquant M. le chef du Département des finances Musy !

Le factum socialiste voue trois fois M. Musy à l'exécration publique, jongle avec des chiffres soigneusement choisis pour apitoyer l'opinion sur le sort des malheureux employés de la Confédération, cite avec horreur les dépenses pour l'armée, pour les subventions (paysans, dont on sollicite la signature, songez-y !), et même pour l'intérêt de la dette publique, que le factum appelle sournoisement « le capital », comme pour dire que les souscripteurs d'emprunts fédéraux sont des mal-faiteurs.

Voilà ce qui se distribue dans les trains des Chemins de fer fédéraux.

Ce qu'aucun factum socialiste ne fait savoir, par contre, c'est que, depuis longtemps déjà, les communes socialistes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont baissé de 5 % les traitements de leur personnel.

Là, pas de cris, pas de protestation, pas de référendum !

Quand un régime socialiste baisse les salaires, quand un régime bolchéviste reçoit les doléances ouvrières à coups de mitrailleuses, tout est bien, tout est parfait.

Mais, quand la démocratie suisse, contrainte aux économies, porte la plus légère atteinte à la situation très enviable de son personnel administratif, alors, c'est un attentat de la réaction.

LES AFFAIRES DE GENÈVE

M. Minger, chef du Département militaire fédéral, a donné connaissance à ses collègues du rapport actuellement en cours d'impression, concernant les résultats de l'enquête militaire sur les événements de Genève. Ce rapport sera publié prochainement.

Une sage mesure du Conseil d'Etat genevois

Le Conseil d'Etat de Genève a décidé d'interdire aux fonctionnaires de l'Etat d'appartenir au parti communiste, aux organisations communistes, aux groupes affiliés au parti communiste.

Jeunesse catholique suisse

La réunion des délégués des différentes organisations de jeunesse de la Suisse a eu lieu jeudi, 19 janvier, au Gesellenhaus de Zurich. L'Association de la jeunesse catholique de la Suisse allemande et de la Suisse romande, les Gesellenvereine, la Société des Etudiants suisses et d'autres associations étaient représentées.

Comme tous les deux ans la présidence passe à l'un ou l'autre de ces groupes, ce fut le tour de l'Association de la jeunesse catholique de la Suisse allemande d'assumer la présidence.

L'objet principal à l'ordre du jour était l'organisation de la grande journée de la jeunesse catholique suisse, qui doit avoir lieu à Zoug, le 20 août prochain. M. Vogt, secrétaire, indiqua, dans ses grandes lignes, le programme de cette journée. Le matin, vers 9 h., chacune des organisations fédérées aurait son assemblée d'études. A 11 h., aurait lieu l'office pontifical. Le cortège partirait vers 2 h., et, à 3 h., après quelques discours, une grande manifestation eucharistique et la consécration au Christ-Roi termineraient la journée. Le comité se demande s'il doit prévoir des discours en français et en italien. M. le chanoine Rast, parlant au nom des Romands, a fait remarquer que l'Association de la jeunesse catholique romande, vu la crise, ne pourra envoyer qu'une délégation et que, dès lors, il ne croyait pas nécessaire de songer à des exposés en langue française.

Cette question liquidée, M. l'abbé Dr Immoos, qui s'occupe du placement de jeunes gens, a fait un intéressant exposé sur les Colonies de travail. Pour occuper les jeunes gens sans travail, il a été organisé dans quelques endroits des centres de travail où l'on envoie ces jeunes gens. Ils sont logés et nourris et touchent 1 franc par jour de travail. Ils sont occupés surtout à des travaux de terrassement, réfection de routes, etc. Pour répandre davantage ce moyen d'action, une commission, formée de représentants des diverses organisations présentes, fut nommée.

Le barrage et le canal de Kembs

On écrit au *Basler Volksblatt* que les populations riveraines du canal de Kembs et du Rhin s'inquiètent de certains effets de la dérivation du Rhin dans le canal. Sur la rive badoise, on a constaté, en aval du barrage, un abaissement considérable des eaux du sous-sol, dont la conséquence est que les terres sont excessivement sèches et perdent de leur fertilité. Sur la rive alsacienne, on a enregistré le phénomène inverse ; le sol est humide à l'excès et les cultures maraîchères en souffrent. Il était inévitable que la dérivation d'une masse de 800 m³ d'eau du lit du fleuve dans le canal produisît des perturbations dans les couches géologiques.

Il s'est produit, en outre, un accident qui donne du souci aux ingénieurs. A l'entrée du canal, la paroi latérale de celui-ci s'est effondrée sur un espace de 40 mètres et une hauteur de 7 m. 50. Heureusement, c'était un moment de basses eaux. Néanmoins, les terrains avoisinants furent inondés.

Les Bâlois suivent avec une attention anxieuse tout ce qui se passe dans la région du canal, car la navigation y est intéressée au plus haut point.

Les 40 heures

A Genève, la conférence pour la semaine de 40 heures a continué la discussion de la durée de la future convention. M. Piquemard et un certain nombre d'autres délégués gouvernementaux se sont déclarés d'accord sur le principe d'une convention de courte durée et éventuellement renouvelable.

Le vote a donné le résultat suivant : 36 voix pour et 19 abstentions, dont celles du groupe patronal tout entier et de quelques délégués gouvernementaux.

On a alors fait remarquer que le nombre des délégués inscrits à la conférence est de 74 et que, d'après le règlement, le quorum était de 37 voix.

Un échange de vues s'est engagé sur la conclusion à tirer de ce vote.

On a décidé que, dans le rapport qui sera adressé à la Conférence internationale du travail, on signalera que le vote n'a pu être acquis.

On a discuté ensuite pour savoir s'il fallait établir une convention rigide (comme celle de Washington sur les 8 heures), ou bien une convention plus souple. L'idée d'une convention élastique a prévalu.

Au Cercle fribourgeois de Genève

Dans une de ses dernières séances, le Cercle fribourgeois de Genève a dû s'incliner devant la décision irrévocable de M. le docteur Fragnière d'abandonner la présidence du Cercle, qu'il assumait avec une grande distinction et un dévouement auquel tous les Fribourgeois de Genève se plaisaient à rendre hommage.

Cette décision a été unanimement regrettée, tant M. le docteur Fragnière avait su se concilier le respect et la sympathie de ses concitoyens. C'est lui qui eut, avec quelques amis, l'honneur de fonder le Cercle et qui assumait, dès le début, en 1920, la présidence du groupe, qui ne tarda pas, grâce à ses efforts et à son initiative, à se développer d'une manière considérable.

L'histoire du Cercle fribourgeois de Genève comporte une série d'événements, qui contribuèrent puissamment à créer les liens d'amitié qui unissent nos compatriotes de Genève : fondation solennelle du Cercle avec la musique de Landwehr de Fribourg ; réception du groupe choral de M. l'abbé Bovet ; baptême du drapeau, avec la participation de M. Musy, conseiller fédéral, et le concours de la musique de Bulle ; fête de la combourgeoisie de Fribourg et Genève ; dixième anniversaire de la fondation du Cercle ; fête fédérale des costumes suisses ; réception de la musique Concordia et celle de la Mutuelle, de Fribourg.

En chaque circonstance, on trouvait M. le docteur Fragnière au premier rang des personnalités soucieuses de maintenir le prestige du canton de Fribourg par une hospitalité charmante et un accueil réconfortant.

Parmi les membres du Cercle, son action fut des plus fécondes. Il savait, par un encouragement opportun, redresser les énergies défaillantes. Il se préoccupait surtout d'assurer le maintien de nos saines traditions religieuses et patriotiques. Il sut imprimer au Cercle une marche progressive et droite. Il fut secondé dans cette tâche par un cher disparu, M. Charles Joye, qui fut vice-président dès la fondation du Cercle jusqu'à sa mort, en décembre 1930, où il fut remplacé par son fils, M. Philippe Joye, avocat.

Le Cercle fribourgeois de Genève a voulu rendre hommage au labeur si utile de M. le docteur Fragnière en le proclamant président d'honneur.

Souhaitons que le Cercle puisse profiter encore longtemps de l'expérience et des conseils de M. le docteur Fragnière.

La défense contre les gaz

Le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire à organiser un office permanent d'étude des questions de protection contre les gaz et de la protection de la population civile contre la guerre chimique.

TRIBUNAUX

Un cas de concurrence déloyale

La société anonyme Sunlight, à Olten, qui a pris le nom de « Vim » pour un de ses produits, a porté plainte en concurrence déloyale contre la Migros, qui s'efforçait, en présentant dans le commerce ses produits similaires sous le nom de « Paeng » et de « Potz » de rendre ridicule le produit concurrent.

Le Tribunal fédéral a estimé qu'il y avait là, en effet, un cas de concurrence déloyale et il a interdit à la Migros de poursuivre sa réclame. Il l'a condamnée à verser une indemnité de 1000 fr. à la compagnie Sunlight.

L'affaire de l'Aéropostale

La Chambre des mises en accusation de

Paris a examiné, hier vendredi, l'affaire des faux de l'Aéropostale. L'avocat général Si-ramy a conclu au renvoi des quatre inculpés : André Bouilloux-Laffont, de Lubersac, Serge Lucco et Charles Picherie devant les assises pour faux et usage de faux.

La vie économique

La question du lait

Le Conseil fédéral a donné, hier vendredi, son approbation à une ordonnance relative à la perception d'une redevance sur le lait de consommation. Il s'agit, en l'occurrence, de l'application de l'article 3 de l'arrêté fédéral du 23 décembre 1932, prolongeant l'aide aux producteurs de lait.

L'ordonnance stipule à l'article 1^{er} : « Qui-conque fait profession de vendre du lait doit payer à la Confédération une redevance d'un centime par kilogramme de lait livré à la consommation, le litre étant considéré comme équivalent au kilogramme. Lorsque les circonstances l'exigent, le Département de l'économie publique peut ordonner, dans certaines régions, la perception d'un second centime. Est exonéré de la redevance, dans tous les cas, le lait destiné à la fabrication commerciale du fromage, du beurre, du lait condensé, de la poudre de lait et d'autres produits similaires. »

Les autres articles de l'ordonnance règlent les questions d'application et contiennent les dispositions concernant les manquements.

L'ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} février. Elle demeure applicable jusqu'à nouvel avis, mais au plus tard jusqu'au 30 avril 1934. Le Département de l'économie publique et la division de l'agriculture sont chargés de l'exécution. Ils sont autorisés à édicter à cet effet les prescriptions nécessaires et à prendre d'autres mesures. Pour l'exécution de l'ordonnance, tous deux peuvent faire appel aux fédérations laitières, aux sociétés de laiteries et à leurs organes ou aussi aux autorités cantonales et communales.

Une conduite d'électricité

par-dessus le Saint-Gothard

Il vient de se constituer à Aaldorf une société, la *Gotthard-Leitung*, au capital de 5 millions, avec la participation des usines électriques de la Suisse centrale, de Lucerne, des usines électriques Olten-Aarburg, de la Motor-Columbus, des Officine Elettriche Ticinese et de la *Schweizerische Kraftübertragung*, à Berne. Cette société veut acquérir et exploiter la ligne à haute tension construite par la Motor-Columbus par-dessus le Saint-Gothard, de Lavorgo à Amsteg.

Echos de partout

DISCRETION BRITANNIQUE

Bien des dames trouvent fort désagréable, quand elles voyagent, d'être obligées d'indiquer leur âge sur les registres des hôtels où elles s'arrêtent. Rassurons les aimables touristes qui visitent l'Angleterre.

La question : « Dois-je déclarer mon âge sur les registres des hôtels ? » ayant été posée à l'Association des voyageurs anglais, celle-ci a répondu par la négative. Les étrangers voyageant en Angleterre, si elles sont âgées de plus de seize ans, doivent déclarer leur nom, leur nationalité, la date de leur arrivée et celle de leur départ, mais il n'est nullement obligatoire d'indiquer son âge.

MOT DE LA FIN

— Papa, nous avons appris aujourd'hui à l'école que les animaux ont chaque hiver une nouvelle fourrure...

— Plus bas, mon enfant !... Ta mère pourrait l'entendre !

Pour la langue française

Le Dictionnaire de l'Académie française, dans sa nouvelle édition, n'a pas admis le mot *galette* pour signifier argent. « La galette », dans ce sens, reste donc de l'argot.

ÉTRANGER

Le chancelier von Schleicher et les partis

Berlin, 20 janvier.

La visite faite par Mgr Leicht, chef du parti catholique bavarois, au chancelier du Reich, a duré une heure environ. Elle a clos la série des consultations politiques du gouvernement.

Dans les milieux parlementaires, on affirme que la dissolution du Reichstag, dont on parlait, n'est plus si certaine qu'on le dit. Il est probable que la proposition communiste tendant à ce que le parlement se prononce au sujet des motions de méfiance sans que le chancelier ait pris la parole auparavant sera repoussée.

Berlin, 20 janvier.

Sur la proposition du Centre, le conseil des doyens a décidé de différer jusqu'au 31 janvier la séance du Reichstag.

Les hitlériens ont proposé de donner au président du Reichstag pleins pouvoirs pour convoquer la Chambre. Ils ont exprimé le désir que le budget fût soumis au Reichstag le plus rapidement possible et qu'il fût donné lecture de la déclaration ministérielle à l'occasion du budget.

Le représentant du gouvernement a dit qu'il était impossible de présenter le budget dans un si court délai et qu'il était urgent d'éclaircir la situation politique.

Les autres partis se sont prononcés contre la proposition des hitlériens, qui aurait eu pour résultat d'ajourner le Reichstag jusqu'au mois de mars ou d'avril.

La proposition du Centre ajournant la convocation du Reichstag d'une semaine a alors été adoptée.

Le représentant du gouvernement a dit que, si les partis voulaient utiliser cette semaine pour examiner la possibilité de constituer une majorité au Reichstag, il ne ferait pas d'opposition à l'ajournement.

Berlin, 21 janvier.

Les hitlériens projettent de grandes manifestations pour demain. Des détachements d'assaut seront réunis au Bülowplatz en face de la maison Liebknecht, siège du parti communiste. Ces derniers voient là une provocation. Il est probable que la manifestation sera interdite.

La misère à Vienne

Le commerce viennois se trouve dans la détresse, par suite de l'appauvrissement de la population, qui est la conséquence des conditions de vie anormales de l'Autriche et du régime communal socialiste, lequel épuise les contribuables.

Nous avons annoncé que les paysans des environs de Vienne, exaspérés, voulaient faire défilé 5000 vaches sur la place du parlement.

Les garagistes voulaient, de leur côté, rassembler leurs 6000 voitures sur le Ring et les y laisser, pour barrer la circulation.

On a pu empêcher à grand-peine l'une et l'autre manifestations.

Les garagistes se sont bornés à une grève de cinq heures en guise de protestation contre les impôts.

On annonce le suicide du frère de l'ex-chancelier Schober, M. Konrad Schober, que la misère a poussé à cette funeste détermination.

La Roumanie en effervescence à propos d'un professeur

Bucarest, 21 janvier.

Il y a quelques jours, le professeur Fortu, président du bloc bourgeois, a été arrêté pour crime de lèse-majesté. Le ministre de l'instruction publique l'a suspendu de ses fonctions. Les autorités ont pris des mesures pour dissoudre le bloc bourgeois. Le professeur Fortu a déclaré au juge d'instruction qu'il voulait nettoyer la Roumanie des éléments qui l'exploitent.

L'Union des maîtres des écoles moyennes a organisé une manifestation en faveur du

professeur Fortu. L'assemblée a voté une résolution demandant la libération du professeur. Le gouvernement a interdit aux maîtres des écoles moyennes d'organiser un cortège devant la prison.

Les autorités se montrent inquiètes de l'agitation que cause l'arrestation du professeur Fortu, qui semble donner un prétexte à l'explosion de tous les mécontentements en particulier à celui des fonctionnaires, menacés d'une nouvelle réduction de traitements.

Le barreau de Bucarest ayant refusé de soutenir le professeur Fortu, le doyen a donné sa démission, qui a été acceptée. Plusieurs centaines d'avocat ont exprimé leur solidarité avec le professeur.

Le professeur français Eydoux aurait espionné au profit de la Yougoslavie

Londres, 20 janvier.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Rome croit savoir, au sujet de l'arrestation du professeur Eydoux, qu'il sera inculpé d'espionnage, non pas en faveur de la France, mais de la Yougoslavie. Il aurait d'ailleurs fait des aveux.

Le ministère public italien dit que le professeur a été trouvé près de la frontière yougoslave porteur d'une boîte remplie de plans de routes et autres travaux militaires, avec des notes sur les moyens les plus efficaces de les rendre inutilisables.

Les habitants de trois localités russes au nombre de 45,000 ont été déportés

Londres, 20 janvier.

Le correspondant de la *British United Press* à Moscou annonce que les journaux de Rostov-sur-le-Don publient, aujourd'hui, le texte du décret rendu par les autorités communistes locales et aux termes duquel la population entière des trois villages cosaques de Polstovka, de Medvydevsky et d'Orupskaja, population qui, au recensement de 1929, s'élevait à 45,000 âmes, a été déportée récemment vers l'extrême nord de la Russie.

Les terres, les habitations, tout ce que les exilés ont laissé derrière eux, a été attribué à des soldats de l'armée rouge, à d'anciens combattants et à des partisans du régime des Soviets.

GRÈVE DE GARAGISTES

Prague, 20 janvier.

Une grève de protestation contre la nouvelle loi tchèque sur la circulation des automobiles a été organisée par la fédération des entrepreneurs de transports automobiles. Des scènes violentes ont nécessité l'intervention de la police. De nombreux grévistes sont venus de province avec leurs véhicules pour prendre part à la démonstration.

A Prague, il y a eu des rassemblements. On parle d'une grève générale pour le 23 de ce mois.

Le président du Conseil a annoncé son intention d'adoucir certaines dispositions de la nouvelle loi.

LA GRÈVE DE LONDRES

Londres, 21 janvier.

Insignifiante au début, la grève des employés du service des autobus de Londres prend aujourd'hui de sérieuses proportions. De nombreux employés se sont, en effet, solidarisés avec leurs camarades et on compte maintenant 3000 grévistes. Plusieurs lignes sont affectées et le nombre des véhicules retirés de la circulation par suite du manque de main-d'œuvre s'élève à 700.

Les noms de famille en Turquie

Stamboul, 20 janvier.

Suivant une ordonnance, les noms de famille vont être introduits en Turquie. Jusqu'ici, les Turcs ne possédaient pas de noms de famille. On s'en tenait au nom du père, sans que des prescriptions aient été édictées jusqu'ici par l'administration.

Du feu sous les cendres

par André VERTIOL

C'était l'heure où les grandes douleurs s'engourdissent, où les soucis s'apaisent, où le malade lui-même tombe dans une espèce d'évanouissement et peut oublier qu'il est un condamné.

Dans le petit bourg de Saint-Chamand, il n'y avait peut-être pas une âme qui ne connût cette minute reposante.

Yveline seule souffrait atrocement. A croire cela, Yveline se trompait : Rosario, créature passionnée, perspicace, finaude et fanatique, Rosario veillait de son côté.

Au départ d'Etienne, elle avait épié le visage de son enfant chérie et l'avait trouvé bouleversé.

A plusieurs reprises différentes, au cours de cette nuit d'angoisse, de ses pas feutrés de contrebandière, elle avait gagné la porte de sa maîtresse, collé son oreille contre la serrure et perçu un bruit de sanglots accompagnant le murmure d'une voix étouffée.

Alors, écrasée par son impuissance, silencieusement, la Catalane tordit ses mains de désespoir.

Oh ! comme elle souffrait, sa *querida* ! Et ne pouvant arracher la croix de ses épaules... Ne pas avoir le moyen d'exterminer ceux qui la faisaient souffrir... Ah ! que soit maudite cette exécration Marie-Fleur !

Et, après ce souhait mental, Rosario, superstitieuse, ne craignant rien tant que les feux de l'enfer, se prit à trembler...

Au dehors, la nature insensible aux détresses humaines baignait de lueurs argentées les arbres de la Genevière, les terre-pleins encore fleuris du vieux château et les murs blancs de la villa où Etienne rêvait de sa jeune fiancée.

VII

— Yveline !
— Ma tante ?
— Ne veux-tu pas entrer un moment à l'église avec moi ?

Le premier mouvement de la jeune fille fut de répondre : « Non ! »

Cependant, devant le regard pitoyable de Mlle Madeleine, elle retint son refus et dit :

— Si cela vous fait plaisir, ma tante...
— Oui, ma fille, cela me fera plaisir... et à toi peut-être du bien !

Sans rien répondre, Mlle Durfort, impassible, se laissa entraîner dans l'antique cathédrale de Tulle.

Agenouillée au milieu de la nef, près d'un pilier massif, elle jetait un regard indifférent autour d'elle.

Le décor lui était familier ; elle connaissait bien la belle Vierge qui domine le chœur, la statue de Saint-Jean évocatrice du fameux vœu, dit de la Lumade, grâce auquel les Tulliois furent délivrés de la peste noire, et cette antique Pieta, devant laquelle elle se souvenait d'avoir vu jadis prier sa jolie « mamita ».

Ce souvenir l'émut... Sa mère lui avait appris à joindre les mains lorsqu'elle était enfant ; de cela aussi elle conservait de confuses évocations... De vagues réminiscences lui montèrent aux lèvres :

« Petit Jésus, je vous donne mon cœur,

Faites-moi la grâce d'être bien sage... Bénissez papa, maman... »

Ah ! pourquoi n'avait-elle pas continué à prier ?... Pourquoi sa « mamita » l'avait-elle quittée si jeune ?... Qui, sait si la douce présence maternelle n'eût pas heureusement contrebalancé l'influence du père volontiers sceptique ?

Comme son cœur, son pauvre cœur, était donc endurci, fermé à toute générosité maintenant...

Mais elle souffrait trop vraiment... La vie lui semblait si injuste !

Deux larmes coulèrent de ses yeux, elle les essuya d'un geste hâtif et enfouit sa tête dans ses mains.

Soudain elle se redressa... Mlle Madeleine était là et on marchait non loin d'elles... Il ne fallait pas qu'on la vît pleurer... Elle se rassura... celui qui passait — un prêtre à cheveux blancs, dont elle connaissait la piété éclairée — entra dans son confessionnal.

Yveline eut tout à coup la pensée de l'y suivre, de mettre aux pieds du ministre de Dieu toute son angoisse et ses déceptions...

Ah ! ne plus porter seule ce fardeau sous le poids duquel agonisait son cœur... demander un conseil... apprendre le secret de spiritualiser sa peine !...

Elle hésitait ; cependant, l'orgueil puissant qui la possédait paralysait toutes ses autres aspirations.

« Son chagrin ne relevait en rien de la confession... Il ne s'agissait point de fautes commises par elle ; sa vie était droite et pure... sa conscience calme et sans reproche. Qu'irait-elle dire à ce prêtre ?... »

Il n'était pas dans son caractère de tenir même vis-à-vis de lui le rôle d'abandonnée... Déjà — et c'était trop — on commençait à jaser à Saint-Chamand... Certains s'étonnaient de voir les visites d'Etienne à la Genevière s'espaçer de plus en plus, alors qu'il était presque tous les jours au vieux château... Non, elle ne voulait dire à quiconque son amour dédaigné, sa tendresse incomprise... Tous ses efforts tendraient désormais à détourner les soupçons... Yveline Durfort ne ferait pas figure d'inconscolie.

Alors, délibérément, elle donna le signal du départ et sortit de la basilique la première, fuyant l'appel mystérieux de la grâce, qui, un instant, lui avait offert son appui.

Dès le porche, dominé par le clocher altier, elle interpella vivement Mlle Madeleine :

— Vous oubliez, ma tante, que nous déjeunons chez les Saint-Fal ce matin ?...

La vieille fille, stupéfaite, de s'écrier :

— Tu as donc accepté ?... Tu m'avais dit que tu ne voulais pas y aller.

— J'ai changé d'avis et leur ai écrit de compter sur nous... Dépêchons-nous, il va être midi et je déteste faire attendre.

Et de son pas ferme, un peu masculin, suivie de près par la vieille fille, elle se dirigea vers une rue montueuse où, précédé par un vieux porche, se dressait le curieux hôtel des Saint-Fal, un logis à lucarnes fleuronées, où un large pavillon voisinait avec deux pignons disparates.

Elle poussa le portillon à judas, attendant au portail qu'encadrerait des bornes cavalières, traversa la cour intérieure, et bientôt s'effaça pour laisser sa tante pénétrer la première dans

Encos de **Refrroidissements**

Togal

rhumatisme, goutte, sciaticque, maux de tête et névralgie

Les comprimés Togal sont d'un effet sûr et rapide. Le Togal exerce l'acide urique et tue massivement les microbes. Sans effets nuisibles ! Plus de 6000 attestations de médecins ! Un essai convaincra !

Vient de paraître **Cinq Circuits du Maroc** C^{ie} Navigation **PAQUET** Agents : Véron-Gruet & Co, Genève

AVIATION

Un aviateur sans gêne

Le capitaine Hope, dont on était sans nouvelles, avait atterri, jeudi, vers midi, près du village de Vétroz (Valais). L'aviateur et son compagnon sont partis de là pour faire une exploration dans le massif des Diablerets.

Le capitaine Hope est rentré à la Blécherette (Lausanne), avec son appareil, hier soir, vendredi.

Le premier-lieutenant Kammacher et M. Paul Cherix, partis hier matin vendredi à la recherche de Hope, sont rentrés hier soir à la Blécherette.

On est indigné, dans les cercles d'aviateurs, de la désinvolture de l'Anglais Hope, qui se reposait tranquillement dans un hôtel de Sion, pendant que des camarades s'exposaient aux dangers d'une exploration en montagne pour le chercher. Il était d'élémentaire convenance que Hope fit savoir où il était.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les bombes en Espagne

A la suite de la découverte d'une fonderie de bombes à Igulada, la police a arrêté, à Barcelone, un industriel français, Eugène Julien, commerçant en métaux, qui avait fourni les matières premières de fonderie dont il ignorait la destination. Le propriétaire de la fonderie avait dit qu'il s'occupait de la fonte de métaux pour carburateurs et radiateurs d'automobiles. M. Julien sera probablement bientôt relâché.

La contrebande des titres

Sur mandat du ministère public allemand, le correspondant berlinois d'une agence d'informations boursières et financières de Paris, M. Bruno Weiss, et un ingénieur, M. Mandel, ont été mis en état d'arrestation, sous l'inculpation d'avoir vendu pour 142,000 francs d'actions de la « I. G. Farben », appartenant à des étrangers, et de n'avoir pas versé ce montant sur un compte bloqué, ainsi que le veut la loi.

Les mineurs du Luxembourg

On croit que les six mineurs ensevelis dans une galerie de Fonds-de-Gras, à Rodange (Luxembourg), dont nous avons signalé la disparition, sont encore vivants.

Naufrage

Le navire américain *Merchant* a annoncé hier vendredi que le cargo anglais *Exeter City* était en train de couler, au large de New-York. Des efforts sont faits pour recueillir les survivants.

Des loups aux Balkans

De nombreuses hardes de loups sont signalées en Bosnie, où la neige est tombée en abondance. Trois loups ont attaqué de nuit un sergent de gendarmerie. Ce dernier a réussi à chasser ces animaux à coups de sabre.

Grosse neige en Bavière

Depuis mercredi, il neige sans interruption en Bavière. La circulation est très malaisée. La couche de neige est épaisse. Elle atteint 2 m. 65 à la Zugspitze, où la température est de -14 degrés.

SUISSE

Escroc arrêté

La police de Lugano a arrêté, hier vendredi, dans une pension, un Italien, Pietro Galletti, de Côme, âgé de trente-six ans, recherché par un liquidateur d'une affaire d'aparé d'une somme de 30,000 francs.

SAINT-PUBLICQUE

La grippe en Angleterre

L'épidémie de grippe qui sévit en Grande-Bretagne a pris un caractère particulièrement virulent dans les Midlands, où de nombreuses personnes ont succombé des suites de complications pulmonaires. C'est ainsi que, à Manchester, le nombre de cas de pneumonie grippale s'est élevé pendant cette semaine à 118.

CHANGES A VUE

Le 21 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 12	20 32
Londres (1 livre sterling)	17 35	17 45
Allemagne (100 marcs or)	123 05	123 55
Italie (100 liras)	26 45	26 65
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 30	15 50
New-York (1 dollar)	5 17	5 21
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	42 15	42 65
Amsterdam (100 florins)	208 10	208 60
Budapest (100 pengő)	—	—

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 20 janvier)

Le Conseil nomme : M. Fritz Rubli, de Morat, assistant au laboratoire de chimie N° II ; M. Vincent Pasquier, à Mauves, inspecteur suppléant du bétail.

Il autorise la commune de Fétigny à contracter un emprunt et à acheter une installation d'eau ; celle de Fribourg, à vendre des parcelles de terrain ; celles de Broc et Montet (Broye), à percevoir des impôts.

Les conférences à l'Université

On nous prie de rappeler les deux conférences qui seront faites ce soir samedi, dans la salle N° 11, du Lycée : de 5 h. à 6 h., *Der christliche Staatsgedanke*, par M. le professeur Lampert ; de 6 h. à 7 h., *Patriotisme et internationalisme*, par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Chez les chanteurs bullois

On nous écrit :

La Chorale de Bulle avait convoqué, jeudi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, les délégués des diverses sociétés et les personnes que cela pouvait intéresser pour les renseigner sur la prochaine fête cantonale de chant et la construction éventuelle d'une halle permanente. La manifestation artistique qui se déroulera à Bulle les 13 et 14 mai prochain aura plus d'importance que les précédentes ; elle groupera, outre les chanteurs de la Société cantonale, ceux du Sängerbund et un certain nombre de Céciliennes, soit près de deux mille personnes.

Il n'y a pas de festival prévu, mais de grands concerts avec une nombreuse figuration. M. Glasson, président cantonal, qui honorerait l'assemblée de sa présence, s'est déclaré heureux de l'accueil cordial que Bulle et sa population réserveront à leurs hôtes en mai prochain, espérant que ce sera l'occasion d'une belle fête de concorde et d'harmonie.

M. Peyraud, président de la Chorale de Bulle, a exposé ensuite le projet d'une halle de fêtes. La location et l'aménagement de celle-ci à l'occasion de chaque manifestation coûtent fort cher et on comprend dès lors que ce projet ait été étudié. Etabli par l'architecte Petitpierre, à Bulle, il prévoit une surface couverte de mille cinq cents mètres carrés ; tout en ciment armé, avec charpente et toiture métalliques, très simple et peu coûteux comme entretien, le futur bâtiment reviendrait néanmoins à soixante mille francs environ. Son emplacement a été choisi définitivement au marché couvert du Tirage, dont les locaux actuels seraient utilisés avantageusement comme dépendances et dont l'aménagement permettrait un contrôle facile.

Les auteurs du projet mirent beaucoup d'ardeur à le défendre. Cependant, dans la discussion qui suivit, tout le monde ne fut pas d'accord, vu les difficultés des temps actuels.

Loterie de la « Concordia »

On nous prie d'insérer :

Le comité de la *Concordia* invite le public qui a reçu des billets de loterie à vendre de bien vouloir faire parvenir la contre-valeur des billets le plus tôt possible, cela pour éviter de nombreux frais de recouvrement. Dès le 28 janvier, les remboursements seront envoyés. Merci d'avance à toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner leur sympathie à la *Concordia*.

Rappelons que le tirage de la loterie aura lieu au théâtre Livio, le 28 janvier, et que le premier lot est une automobile.

Nos caisses d'épargne

Depuis quelques années, et dans les divers quartiers de la ville, plusieurs caisses d'épargne se créent. En ces temps de crise, il faut encourager cette émulation à l'économie et à l'épargne. Le benjamin de ces groupes utiles vient de naître, à l'hôtel de la Croix-Blanche, à la rue de Romont. Les sociétaires sont déjà nombreux et les inscriptions y sont reçues jusqu'au dimanche, 5 février. Les versements peuvent être effectués tous les dimanches.

A Estavayer-le-Lac

Demain dimanche, au Casino d'Estavayer-le-Lac, l'Union romande des travailleurs catholiques jouera une pièce de M. le docteur Thürler : *Les Bois-Sanssoif*.

Loterie

en faveur de la Maison des œuvres de Saint-Jean

La liste de tirage de cette loterie ayant été publiée dans la *Liberté* du 2 janvier, les personnes possédant des billets gagnants sont priées de retirer leurs lots au plus tôt à la cure de Saint-Jean. Le dernier délai pour réclamer les lots est fixé au 2 février. Passé cette date, les lots qui n'auraient pas été retirés seront affectés au profit de la même œuvre.

Au tribunal de la Sarine

Le concierge de la Maison de ville de Fribourg, reconnu coupable de vol, a été condamné mercredi, par le tribunal correctionnel de la Sarine, à 6 mois de prison avec sursis. L'expertise médicale, à laquelle on avait procédé, avait abouti à admettre la responsabilité atténuée de l'accusé.

Patinage

On nous écrit :

C'est donc demain dimanche qu'aura lieu la rencontre des équipes de Neuchâtel et de Fribourg sur la belle place à patiner du Jura. Ce sera pour notre public un spectacle nouveau.

Une note chinoise sur les affaires d'Extrême-Orient

Genève, 21 janvier.

Dans une note qu'elle vient de remettre à la presse, la délégation chinoise à Genève, après avoir rappelé l'envoi, le 26 décembre, d'un mémorandum du comité des 19, proposant certains amendements au projet de résolution et à l'exposé des motifs adoptés par celui-ci, déclare notamment que, tout en continuant à attendre patiemment, elle ne peut dissimuler sa profonde déception en voyant, chaque jour, des informations de presse sur la tendance du comité à accepter des modifications importantes au projet.

Elle insiste principalement sur le fait que le principe de la non-reconnaissance du soi-disant Etat manchou soit explicitement stipulé par la résolution proposée. Elle voit dans ce principe une condition indispensable de la conciliation. Si ce point ne se trouvait pas expressément affirmé dans le projet de résolution, la Chine ne pourrait pas accepter la conciliation proposée.

Quant à l'invitation qu'il a été question d'adresser aux Etats-Unis et à la Russie en vue de leur collaboration au règlement du conflit sino-japonais, la délégation chinoise l'a toujours approuvée, la considérant des plus désirables et même nécessaire. A son avis, aucun règlement du litige n'est possible sans la collaboration des Etats-Unis et de la Russie.

En ce qui concerne la composition du comité envisagé, la note chinoise dit que ce comité devrait, non pas remplacer le comité des 19, mais fonctionner simplement comme sous-comité. Sa compétence ne devrait pas être limitée seulement à l'exercice de bons offices. C'est par des négociations collectives entre le comité spécial et les partis qu'on peut espérer aboutir à une solution heureuse, et la délégation chinoise ne saurait accepter la procédure de négociations directes.

Ce n'est qu'en maintenant le principe de la responsabilité collective que la conciliation proposée a chance de succès.

A la recherche d'une majorité au Reichstag allemand

Berlin, 21 janvier.

Dans leurs commentaires, les journaux du matin envisagent que les nouveaux efforts des chefs de partis pour constituer une majorité avec la participation des nationalistes sociaux a peu de chances de succès.

La *Germania* fait valoir que le Centre a surtout cherché à éviter un ajournement prolongé du Reichstag.

Pour le *Baersenkurier*, il vaut mieux l'attente que de nouvelles élections, mais mieux valent de nouvelles élections qu'une prolongation de l'incertitude.

Nouveau parti anglais

Londres, 21 janvier.

(Havas.) — Lord Beaverbrook semble s'efforcer de créer un nouveau parti conservateur et impérialiste à tendances socialistes ; c'est ce qui ressort d'un manifeste que publie le *Daily Express*, journal, dans lequel lord Beaverbrook exhorte les travailleurs à s'unir, sous sa conduite, pour résister à toute tentative de réduction des salaires.

M. Henry de Jouvenel quitte Paris pour Rome

Paris, 21 janvier.

M. de Jouvenel, sénateur, ambassadeur de France à Rome, quittera Paris ce soir samedi pour se rendre à son poste.

L'attaché naval italien espionnait

Paris, 21 janvier.

L'Homme libre, rappelant l'arrestation en Italie du professeur français Eydoux, écrit : « Vers la même époque, l'attaché naval à l'ambassade d'Italie à Paris se laissait prendre pour de graves indiscrétions. Le gouvernement français, agissant avec courtoisie, se contenta d'obtenir son rappel et jusqu'à présent, l'opinion n'avait pas été informée de ce fait. »

Mort du statuaire Injalbert

Paris, 21 janvier.

On annonce la mort, survenue hier en son domicile, à Paris, du statuaire Jean Injalbert, membre de l'Institut, grand-croix de la Légion d'honneur.

M. Injalbert est né à Béziers, en 1845. Il fut grand prix de Rome en 1874. Son envoi au salon de 1878 lui valut la médaille de 1^{re} classe et il obtint le grand prix à l'Exposition universelle de 1889.

Les bombes en Espagne

Madrid, 21 janvier.

(Havas.) — Le ministre de l'Intérieur a fait savoir que, au cours de la nuit, une bombe extrêmement puissante a éclaté devant la Maison du Peuple de Séville, blessant douze personnes. Trois individus, revolver au poing, étaient venus la déposer et avaient allumé la mèche. Ils déposèrent une seconde bombe semblable, mais elle fut sans effet ; le concierge ayant jeté un seau d'eau sur elle. Toutes les vitres de la Maison du Peuple ont volé en éclats.

Grève des autobus à Londres

Londres, 21 janvier.

(Havas.) — Le comité de grève des services des autobus londoniens avait tenté un nouvel effort pour étendre le mouvement qui, pour le moment, n'intéresse qu'une partie relativement minime du personnel. On craint que la grève ne devienne totale sur les lignes d'autobus.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La lutte électorale en Irlande

Dublin, 21 janvier.

(Havas.) — A deux jours des élections, les efforts de M. Cosgrave et de Valera se portent surtout sur les quatre comtés des quatre districts de Kerry, Clare, Cork et Galway où le parti de M. de Valera risque de subir des pertes, qui suffiraient à renverser la majorité dans la prochaine Chambre.

M. de Valera a publié un manifeste où il se réclame nettement d'un certain nombre de réformes auxquelles il n'avait fait jusqu'ici que de brèves allusions, notamment la suppression du Sénat ou au moins la réduction sensible de ses membres ainsi que du nombre de députés. Il reste muet sur la question constitutionnelle. Il compte sur l'appui des 40,000 jeunes gens qui voteront pour la première fois cette année.

Pour obtenir les 8 sièges nécessaires à son parti pour avoir la majorité, M. Cosgrave devra augmenter le nombre de ses électeurs de 10 %. Il est probable qu'aucun des deux grands partis n'aura la majorité et que les travaillistes, qui comptent sur des gains, ou les fermiers, seront les arbitres de la situation. Les fermiers sont partisans de la constitution d'un gouvernement national englobant tous les partis.

Au congrès du comité central du parti communiste russe

Riga, 21 janvier.

Ceux qui s'attendaient à ce que la récente réunion du comité central du parti communiste russe marquerait le point de départ d'une nouvelle orientation de la politique économique des Soviets ont été déçus. Les déclarations des chefs communistes à ladite session n'ont fait que confirmer la « ligne générale » de la politique stalinienne en Russie et dans le monde. Ce fait n'a pas été suffisamment relevé dans la presse internationale, qui, par contre, a souligné avec justesse les déboires du plan quinquennal.

Dans le domaine de la politique intérieure de Staline, ce fut le problème agraire qui fut l'objet principal des discussions. La presse soviétique avait elle-même avoué que la situation catastrophique de la campagne due à l'expérience stalinienne était la véritable cause des graves conflits dans la direction du parti. Les nombreuses émeutes des paysans, la désorganisation des kolkhoses, les résultats piteux du stockage du blé avaient été également confirmés de source soviétique. Néanmoins Staline et ses acolytes viennent de déclarer qu'ils ne changeront rien à leur politique.

L'unique chose qui ait été décidée par le Congrès du parti est la création d'un nouveau et formidable rouage de la Guépéou destiné à fonctionner spécialement dans la campagne. Ce seront des mesures terroristes pour la mise en application de la « réforme agraire » de Staline.

Un second point à relever est la continuation par Staline de sa politique foncièrement hostile à l'égard de l'étranger. Là également on aurait pu croire que, étant données les difficultés intérieures de la Russie et son désir d'obtenir sa reconnaissance par les Etats-Unis, Moscou mettrait de l'eau dans son vin. Or, les discours prononcés à la réunion du parti, et celui de Staline en particulier, reflètent une haine sans borne à l'égard du monde civilisé et une volonté inébranlable de pousser à fond la lutte contre l'Europe.

La douane autrichienne et la soie artificielle

Vienne, 21 janvier.

La commission principale du Conseil national a approuvé, hier vendredi, une ordonnance visant certains droits de douane sur les diverses sortes de soie artificielle.

Explosion de dynamite — 33 tués

Morelia (Mexique), 21 janvier.

(Reuter.) — Septante-cinq pièces de dynamite ont fait explosion à Morelia. Trente-trois personnes ont été tuées.

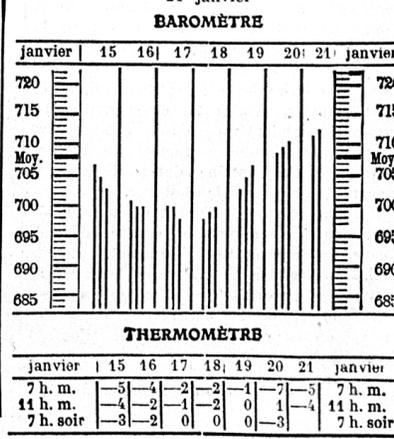
Victimes d'une tempête de neige

Cosenza (Calabre), 21 janvier.

Quatre paysans demeurant dans une chaumière du mont Sparviero avaient quitté, à l'aube, leur habitation pour se rendre dans la commune de Placido. Tous quatre, le père, deux fils et un oncle, furent bientôt surpris par une formidable tempête de neige. Seul, l'un des fils put atteindre, complètement épuisé, le village pour demander du secours. Les trois autres paysans furent retrouvés à l'état de cadavres.

'BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

21 janvier



Incendie d'un quartier de localité en Roumanie

Bucarest, 21 janvier.

(Havas.) — Un incendie a éclaté dans le quartier commerçant de Dorohogy, en Moldavie. Par suite du vent violent, le feu a gagné tout le quartier. A 2 heures, ce matin, samedi, une trentaine de maisons flambaient au milieu d'une panique indescriptible. Les pompiers n'avaient pas encore pu circonscire le sinistre, qui avait déjà causé des dégâts très élevés.

SUISSE

Le temps

Zurich, 21 janvier.

Une couche de neige recouvre, maintenant, les régions allant du Jura jusqu'à l'est de l'Europe. Il y a principalement beaucoup de neige dans les régions situées au sud des Alpes. Mais le ciel est redevenu plus clair, au cours de la nuit dernière.

Dans la plaine, en Suisse septentrionale, la température était de 5 à 6 degrés au-dessous de zéro. La température est descendue à -23° sur les plus hauts sommets.

En montagne, règne un vent du nord-est très violent en certains endroits.

Tout fait prévoir que le froid persistera, ainsi que la forte nébulosité, sans que, toutefois, se produisent de fortes chutes de neige.

Paris, 21 janvier.

Une accentuation du froid nous est réservée pour les journées qui viennent ; en effet, au matin d'aujourd'hui samedi, la situation atmosphérique se rapproche davantage du type hivernal ; l'anticyclone du nord-est de l'Europe se prolongera jusqu'à la mer du Nord et jusqu'à nos régions nord-est, tandis qu'une dépression, hier au large ouest de nos côtes de l'océan Atlantique, se trouvera sur la Méditerranée occidentale.

En conséquence le vent d'est s'établira sur toute la France et rendra le froid plus rigoureux.

FRIBOURG

Collision

Une collision, due à l'état glissant de la chaussée, s'est produite hier matin vendredi, à l'avenue de la gare, à Fribourg, entre une automobile et un cycliste. Celui-ci a été légèrement blessé. Il a été reconduit à son domicile.

SOMMAIRES DES REVUES

Dans *La Patrie suisse* du 21 janvier : les matches de football, le championnat de hockey sur glace à Gstaad, les concours de ski à Urnäsch, le nouveau camp militaire du Lac Noir. Une page illustrée sur Zermatt en hiver, un bel article de M. Combe sur le travail du bûcheron suisse, des nouvelles, une page gaie, de nombreuses variétés, sans parler des pages de mode, toujours appréciées.



Sans cesse exposées à l'air, les mains doivent être l'objet d'autant de soins que le visage, faute de quoi elles deviennent vite la proie des crevasses ou des gerçures, aussi désagréables que douloureuses.

On peut éviter cela en prenant quelques précautions. Après vous être lavé les mains, ou avant de sortir et de les exposer à l'air vif, frottez-les avec le Chéro-Miel.

Délicieuse gelée à base de glycérine et de miel, parfumé agréablement, le Chéro-Miel est incomparable pour préserver les mains des crevasses ou des gerçures.

Le Chéro-Miel est également employé pour les soins du visage, il calme le feu du rasoir et prévient l'irritation de la peau.

En vente dans toutes les Parfumeries, Drogueries, Pharmacies, Grands Magasins



Ecole LÉMANIA Lausanne

Préparation rapide et approfondie

Maturité fédérale Poly-Baccalauréats

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 22 JANVIER

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée; sermon. — 9 h., messe basse; sermon. — 10 h., grand-messe. — 10 h. 1/2, messe pour la confrérie de Saint-Sébastien. — 11 h. 1/2, messe basse; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants; catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires; bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office et sermon. — 1 h. 1/2, *Magnificat*, litanies de la Sainte Vierge, prières de la confrérie du Scapulaire, bénédiction. — 7 h. 1/2, prières de la Supplique en allemand.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 8 h. 1/2, messe, sermon français. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 11 h., assemblée paroissiale. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe, des enfants, instruction. — 9 h., messe, avec sermon allemand. — 10 h., messe chantée, instruction. — 11 h. 1/2, messe, instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 6 h. du soir, chant des *complices* et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h., messe basse avec communion des Enfants de Marie de langue allemande. — 7 h., messe basse. — 9 h., messe basse avec sermon en italien. — 10 h., grand-messe avec sermon allemand. — 5 h. 1/2, chant des *complices*, bénédiction du Saint Sacrement, chapelet en français.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon français. — 9 h., messe chantée. — 10 h. 1/2, messe basse, sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., assemblée mensuelle des Sœurs tertiaires; cérémonie de vêture et de profession.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique de Landwehr — La musique de Landwehr rappelle à ses membres honoraires, passifs et actifs et à ses invités et amis la grande soirée familière qui aura lieu ce soir samedi, 21 janvier, au Théâtre Livio. Elle débutera, à 8 h. 1/2, par un concert du corps de musique et se terminera à 4 heures.

Mutuelle — Demain matin, dimanche, à 11 h., répétition à l'Orphelinat pour prochain concert.

Cercle catholique — Demain soir dimanche, 22 janvier, à 8 h. 1/2, soirée familière. Invitation très cordiale.

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg — Soirée familière, demain soir, dimanche, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations. Cordiale invitation à tous les sociétaires, leurs familles et amis.

Société fédérale de gymnastique « Freiburgia » — Ce soir, samedi, à 8 h., au café de la Paix, assemblée générale annuelle. Objets importants. Invitation aux membres d'honneur, honoraires, libres et passifs. Présence obligatoire pour les actifs.

Groupes féminins de Saint-Pierre, section aînée — Demain dimanche, à 4 h. 1/2, réunion habituelle.

Radio

Dimanche, 22 janvier
Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. (de Genève), lectures littéraires. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 15 h. (d'Amsterdam), match international de football Suisse-Hollande. Reportage en allemand, par M. Hans Suter et commentaires en français, par M. Ammann. 18 h. 30 (de Genève), conférence catholique, par M. l'abbé Charles Journet, professeur au grand Séminaire de Fribourg. 19 h., récital d'orgue, par M. Montillet. 19 h. 40 (de Lausanne), radio-chronique. 20 h. (de Lausanne), récital de violon et piano. 20 h. 40 (de Genève), chansons suédoises, par Mme Alvar. 21 h., concert par l'Orchestre de la Suisse romande.

Radio-Suisse allemande

10 h. (de Bâle), conférence catholique. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemand. 13 h. 30 (de Bâle), heure populaire. 17 h., fête en faveur des chômeurs. 19 h. 45, cycle des sonates pour violon. 21 h. (de Bâle), III^{me} acte de l'opéra « Les maîtres chanteurs de Nuremberg », de Richard Wagner.

Stations étrangères

Munich, 20 h., concert du soir. Berlin, 20 h., concert par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Leipzig, 18 h. 15, concert par l'ensemble des solistes de Dresde. Königsberg, 20 h. 10, concert populaire. Vienne, 11 h. 20, concert symphonique. Radio-Paris, 9 h., revue de la presse. 13 h., causerie religieuse par le R. Père Padé. 13 h. 30, Bilboquet. 21 h., music-hall. Rome, Naples, 20 h. 45, « Le capitaine Fracasse », opérette en trois actes. Prague, 20 h. 5, concert.

Lundi, 23 janvier
Radio-Suisse romande

12 h. 40, gramo-concert. 13 h. 40, informations financières. 15 h. 30, Quintette Radio-Suisse romande. 18 h., séance récréative pour les enfants. 18 h. 30 (de Lausanne), leçon d'allemand. 19 h. (de Genève), radio-chronique. 19 h. 30 (de Lausanne), cours professionnel pour apprentis métallurgistes. 20 h., concert retransmis du Métropole Bol-Air. 20 h. 30 (de Lausanne), « Le retour », nouvelle de Maurice Portet. 20 h. 40 (de Lausanne), François Samson, pianiste, virtuose de sept ans. 21 h. (de Lausanne), « Les joies du ménage », par quelques comédiens. 22 h. 10, « Les travaux de la Société des nations ».

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 (de Bâle), concert de jazz symphonique. 15 h. 30, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemand. 19 h. 45 (de Bâle), concert par la Chorale des postiers. 21 h. 40, récital d'accordéon et de yodel.

Stations étrangères

Munich, 19 h. 35, « L'armurier », opéra-comique, de Lortzing. Stuttgart, 20 h., fête de l'hiver 1933. Leipzig, 22 h. 15, musique récréative. Vienne, 20 h. 30, concert d'orchestre avec chants. Radio-Paris, 21 h., « Le chemineau », opéra-comique, de Leroux. Tour Eiffel, 20 h. 30, retransmission de l'opéra « Parsifal », de Richard Wagner. Strasbourg, 21 h. 30, retransmission de Nancy. Budapest, 21 h., concert par l'Orchestre de l'Opéra royal hongrois. Prague, 20 h. 35, concert par le quatuor de mandolinistes de Prague.

Nouvelles financières

La Caisse hypothécaire saint-galloise

Le bénéfice net réalisé en 1932 par la Caisse hypothécaire saint-galloise, dont le siège est à Saint-Gall, s'est élevé à 311,687 fr. 18 (non compris le solde reporté de 1931), contre 317,293 fr. 05 l'année précédente. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale, qui se tiendra le 8 mars prochain, le versement d'un dividende de 4 1/2 % (année précédente 4 %), le versement d'un montant de 60,000 fr. au fonds de réserve et le report du solde, soit 31,190 francs, à compte nouveau.

La Banque d'escompte suisse

Dans sa séance d'hier vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé à nouveau de la question de la réorganisation financière de la Banque d'escompte suisse, à Genève. Il a autorisé M. Musy, chef du Département fédéral des finances, à poursuivre les pourparlers avec les banques au sujet de la réorganisation financière de la Banque d'escompte suisse.

LES SPORTS

Le football international

Demain, dimanche, notre équipe A de football jouera, à Amsterdam, contre l'équipe hollandaise. L'équipe suisse a disputé jeudi, avant son départ pour la Hollande, à Bâle, un match d'entraînement contre une équipe formée des meilleurs joueurs badois. L'équipe nationale, qui paraissait surtout soucieuse de ne pas se fatiguer, a perdu la partie par 6 buts à 3.

Il faut espérer que, demain, les joueurs suisses se défendront vaillamment, correctement aussi (et nous pensons à certain arrière qui, dimanche dernier, à Berne, s'est montré trop batailleur); et que, peut-être, ils remporteront une victoire qui serait la première acquise en Hollande.

A Soleure, demain également, l'équipe suisse B jouera contre l'équipe d'Alsace, qui est composée de fort bons joueurs et qui a déjà battu, cette saison, l'équipe de Normandie (7 à 1), celle de l'Allemagne du sud (4 à 2) et celle de Lorraine (6 à 0). L'équipe d'Alsace compte notamment plusieurs joueurs professionnels du Football-Club Mulhouse. Mais, à Soleure aussi, faisons confiance à nos joueurs.

Le football suisse

Pour le challenge de football, en ligue nationale Lausanne-Sports sera opposé à Young-Fellows; Lugano à Concordia-Bâle; Etoile-Carouge, à Blue-Stars.

Les deux clubs finalistes du challenge de premier ligue, Etoile-Chaux-de-Fonds et Saint-Gall, se sont mis d'accord pour renvoyer la finale, qui aura lieu probablement le 2 avril, à Saint-Gall.

Le kilomètre lancé en ski

A Saint-Moritz, la course du kilomètre lancé aura lieu probablement le 15 février, sur une piste spécialement aménagée, à Corviglia. Les courses se préparent activement et on dit, dans les milieux sportifs, que la vitesse pourra atteindre 140 à 150 km. à l'heure.

Des skis spéciaux seront utilisés. Ceux du skieur Kasperl, le champion de 1932, pèsent, dit-on, 20 kilos. D'autres concurrents y ajoutent du plomb. Pour éviter la formation de remous d'air derrière le corps, certains concurrents tel Kjelland, champion académique de saut, construisent des capots en toile ayant la forme des side-cars de course.

Les courses nationales suisses

Le délai d'inscription pour les vingt-septième courses nationales suisses de ski, à Einsiedeln, étant écoulé, on peut se faire maintenant une idée assez exacte du nombre des participants. Il résulte d'un premier dénombrement que 214 coureurs se sont inscrits pour la course de fond, 256 pour le concours de descente, 130 sauteurs pour le concours de saut et 69 concurrents pour la course combinée donnant droit au championnat suisse de 1933. Le concours de descente des dames qui ouvrira les courses vendredi, après midi, 27-janvier, réunira 28 concurrentes. Le concours de « slalom » des dames et messieurs, qui aura lieu dimanche matin, 29 janvier, réunira une cinquantaine des meilleurs concurrents du concours de descente.

En tenant compte seulement du nombre de participants inscrits pour la course de fond, les concours de descente et de saut et la course combinée, on arrive au chiffre de 700, ce qui constitue un record. Si on compte encore, avant l'élimination, les concurrents du « slalom », on arrive au chiffre de plus de 900 participants.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

PETITE GAZETTE

L'abdication de la princesse héréditaire de Monaco

Nous avons annoncé avant-hier jeudi que la princesse Charlotte, duchesse de Valentinois héritière de la couronne de Monaco, vient d'adresser à son père, le prince régnant Louis II, une requête dans laquelle elle déclare renoncer à ses droits et abdiquer en faveur de son fils, le prince Rainier, qui est âgé de 10 ans, et, à défaut de celui-ci, en faveur de sa fille, la princesse Antoinette.

Le prince Louis II a donné acte à la princesse Charlotte de ses résolutions et réglé, par ordonnance et sur l'avis du Conseil d'Etat, la procédure de l'instance. L'institution d'un Conseil a été prévue pour le cas où se produirait une régence.

La princesse Charlotte avait épousé, le 19 mars 1920, le prince Pierre de Polignac, dont elle est séparée de corps et de biens par arrêt de la Cour de révision judiciaire, en date du 20 mars 1930. De cette union naquirent le prince Rainier et la princesse Antoinette.

Calendrier
Dimanche 22 janvier

III^{me} DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Guérison du serviteur du centurion. Les paroles du centurion prouvent la haute idée qu'on avait, même parmi les païens, de la toute-puissance et de la bonté du Sauveur.

Lundi 23 janvier

Saint RAYMOND DE PENNAFORT, confesseur

Saint Raymond de Pennafort, maître général de l'ordre de Saint-Dominique, se rendit remarquable entre autres par ses travaux sur la législation ecclésiastique. († 1275.)

L'« Echo illustré »

En page de fond : 1933. Quatrième année de l'Echo illustré. — Quelques pages plus loin, le nouveau roman : *Le mystère de Noifontaine*. — Bibliographie. — *La Fée des grèves*. — Un conte : *On luge*. La page gaie, Titin et Milou. — Deux belles pages nous font connaître, par des vues splendides, l'agréable Sierre. — Page du foyer, de la femme. — Une page sur le préventorium des Sciernes. — Actualité suisses et mondiales, et la suite du concours.

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30,
Demain, dimanche,
matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30.

Un film d'Henry Roussel
René Lefèvre — André Lefaur
José Noguéro et Alerme, dans

LA FLEUR D'ORANGER

Pour cause de décès

A LOUER

par voie de soumission, à la rue de la Samaritaine,

Le café du SOLEIL-BLANC

Adresser offres par écrit, sous P 10250 F, à Publicitas, Fribourg.

Les engrais de Martigny

d'ancienne renommée
sont fabriqués dans le pays

Ils sont contrôlés par les Etablissements fédéraux de chimie agricole.

Match Hockey

sur glace.

Dimanche 22 janvier 15 heures

Neuchâtel contre **Fribourg**

Club Patinage, Ville de Fribourg.

AVIS aux syndicats agricoles et agriculteurs

On offre à vendre une quantité de wagons de foin, bien récoltés, à raison de Fr. 7.50 les 1000 kg., chargé sur wagon, gare Ajoie. 1168 P. S'adresser à LOUIS MIGY, fourrages, Cœuve (Jura bernois).

COUPONS 1^{re} qualité, très bas prix chez

TIEFNIG Fribourg, r. Romont, 11, au 1^{er}.

Nous coupons gratuitement sur demande.

Les enfants et petits-enfants de feu M. Louis Bourqui font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère et grand-mère

Madame veuve Catherine Bourqui-Cottier

que Dieu a rappelée à Lui le 20 janvier, à l'âge de 70 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 23 janvier, à 9 heures, à l'église paroissiale de Saint-Jean.

Départ du domicile mortuaire : Grandes-Rames, 296.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Lucie GUI SOLAN

aura lieu mardi, 24 janvier, à 8 h. 1/2, à l'église de Belfaux.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Joséphine AEBY née Weber

sera célébré lundi, 23 janvier, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Monsieur et Madame Armand Spicher-Robert, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été envoyées à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver, expriment leur reconnaissance émue à toutes les personnes et à toutes les sociétés, dont l'affectueuse sollicitude s'est manifestée d'une manière si délicate.

POMPES FUNEBRES

Croix, cierges
Rubans
FLEURS NATURELLES

Dépôts à
Bulle : M. Pasquier
Romont : M. Comte
Châtel : M. Millsson

MURITH

28, rue de Romont
FRIBOURG
Tél. 1.43. 28-4

CINEMA ROYAL

Jusqu'au lundi 23 janvier, inclus.
Tous les jours : soirée à 20 h. 30
Dimanche : matinée à 15 heures.

Le grand film PARAMOUNT
100 % parlant, chantant FRANÇAIS

MAQUILLAGE

avec
SAINT-GRANIER
ROBERT BURNIER PAULEY

Retenez vos places à temps!
Tél. 7.14

Cassée-Concert

LE 22 JANVIER

Buffet de la Gare de Sviriez

Invitation cordiale. 10279

Rossier, tenancier.

Bureaux à louer

pour le 25 juillet 1933, au centre, rue de Lausanne, côté soleil. Prix avantageux. 10273

S'adresser : Magasin Frey, rue de Lausanne, 36.

Représentant en vins

Maison vaudoise demande un bon représentant. Bonnes conditions d'engagement. Faire offre en indiquant références sous chiffres N 15224 L, à Publicitas, Lausanne.

CAPITOLE

Mardi, 24 janvier, soirée à 20 h. 30
CONFÉRENCE par

Monsieur Emil Ludwig

sous les auspices de la Société des Belles-Lettres

LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

Prix des places : Fr. 1.10, 2.20 et 3.30
Location ouverte

EBÉNISTERIE DE VILLARS

ROUTE DE VILLARS — Tél. 9.66

10%

sur tous les meubles de salle à manger, jetées de divans, descentes de lit, tapis de table, divans tures, divans-chaises et meubles mi-dur. 14-1

— Livraison franco —
L. Bechler.

A vendre

Camion Berliet, 5 t.

S'adresser à Tavannes Watch Co S. A., TAVANNES. 25049

COMBUSTIBLES

Cokes-Houilles-Anthracite-Briquettes, Anthracine, etc.

V^{me} M. DURIAUX

Téléph. 3.10 72-1

Bois de chauffage sec

brut et coupé
GROS & DÉTAIL

On demande quelques

lingères

disposant de machines à coudre. Ecrire avec copie certificats, etc., à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10259 F.

ON DEMANDE un GARÇON

de 16 à 17 ans, sérieux et honnête, pour aider à l'écurie (6 pièces de bétail) et dans les champs. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée. 10271

S'adr. : Oskar Muntwyler, Consum, Spreitenbach (Argovie).

Représentant

sérieux, intrigant, est demandé pour le placement d'un article breveté, indispensable dans tous les ménages. Forte commission.

Faire offres sous chiffres P 2088 C, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

ON DEMANDE

jeune homme de toute confiance pour faire les commissions. 10278

S'adr. : Galmès frères, premiers, avenue de la Case 5, Fribourg

A VENDRE

60 belles poussines et ponte, ainsi que 2 jeunes dindes. 10277

S'adresser à Blandin Berger, à Prez-v.-Noréaz

BAISSE de PRIX

Tondeuses fam., dep. 3.75, 3 coupes 4.50, à nuque pr dames dep. 4.75, pr bétail 4.90, Rasoir évicé 2.90, 4.50, Gillette 1.20, lames 15 ct., Cuir 1.50. Couteau table 45 ct., inoxyl. 70 ct., de poche 50 ct.

Ciseaux p. dantes 85 ct. Sécteur

acier 1.75, 2.50. Aiguillage et réparations. Catalogue 1932 gratis. 701

Ern. Ischy, fabricant, Payerne, 31.

Quartier Gambach

A vendre maison de maîtres, 6 pièces, 2 mansardes, grand hall, dernier confort, vue imprenable, jardin.

S'adresser par écrit sous P 40064 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

2 chèvres portantes. S'adr. à Joseph Minguey, Courmilleux.

A VENDRE

ou à louer tout de suite, à Noréaz, maison d'habitation.

S'adresser sous chiffres P 10268 F, à Publicitas, Fribourg.

TAXI

Baromètre-Jura

20 ct. par personne Minimum

Fr. 1.— la course Club Patinage.

A VENDRE

un TAUREAU blanc et rouge, de 14 mois, primé en 1^{re} classe. 40069

S'adr. à Jules Thierin, à Cheiry.

A céder

dans chef-lieu de district PETIT GARAGE AVEC OUTILLAGE.

S'adresser à Banque REICHLÉN & Co, BULLE (Service des Gérances).

Emprunt 5% de Fr. 200.000.- de 1933 de la „Marsa” S. A., à Fribourg

En vue de consolider sa dette flottante auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg, la « Marsa », S. A., par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 2 juillet 1932 émet un

Emprunt de Fr. 200.000.— capital nominal aux conditions suivantes :

- 1.) L'emprunt est divisé en 400 obligations de Fr. 500.— chacune, Nos 1 à 400.
- 2.) Les obligations sont productives d'un intérêt à 5 % l'an et sont munies de coupons semestriels au 31 janvier et 31 juillet, le premier coupon écherra le 31 juillet 1933. Son montant sera exceptionnellement de Fr. 9.50 soit Fr. 12.50 intérêt à 5 % pour 6 mois, moins Fr. 3.— timbre fédéral d'émission de 0.60 % par Fr. 500.—
- 3.) L'emprunt sera remboursable au pair, sans autre avis, le 31 janvier 1945. Toutefois, la société se réserve le droit de rembourser l'emprunt en totalité ou en partie à une échéance de coupons, moyennant avertissement préalable de six mois. En cas de remboursement partiel, les obligations à rembourser seront désignées par tirages au sort qui auront lieu au siège de la société, en présence d'un notaire.
- 4.) Les obligations désignées pour le remboursement cessent de porter intérêt à partir de leur date de remboursement. Elles devront être présentées au remboursement munies de leurs coupons non échus. Le cas échéant, le montant des coupons manquants sera déduit du capital.
- 5.) Les coupons d'intérêts échus, sous déduction du droit fédéral sur les coupons, et les titres remboursables pourront être encaissés sans aucun frais auprès de la société, à Fribourg, ou auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg, à Fribourg.
- 6.) L'emprunt ne jouit pas de garanties spéciales.
- 7.) Toutes les publications concernant le service du présent emprunt auront lieu par avis insérés dans la *Feuille officielle du canton de Fribourg*, dans la *Feuille officielle suisse du commerce* et dans le *Paysan Fribourgeois*.

La société « Marsa », S. A., a son siège à Fribourg. Elle a été fondée en 1918. (9 décembre 1918).

Le but de la société est ainsi exprimé à l'art. 3 des statuts : l'achat et la vente de machines agricoles, pièces de rechange, outillages, quincaillerie et articles de ménage.

La durée de la société est illimitée.

Le capital-actions est actuellement de Fr. 100.000.— entièrement versé.

Les comptes annuels sont arrêtés chaque année au 31 décembre.

Le conseil d'administration se compose actuellement de :

MM. Pierre Benninger, président, conseiller national, à Salvagny.

Joseph Blanchard, vice-président député, Tavel.

Jules Badoud, secrétaire agriculteur, Vuippens.

Emile Bongni, membre, directeur, Guin.

Jos. Jaccoud, membre, député, Promasens.

André Papaux, membre, aubergiste, Mouret.

Emile Broillet, membre, gérant, Bulle.

Jos. Delley, membre, syndic, Grandfey.

Jules Curty, membre, gérant, Fribourg.

Le bilan au 1^{er} janvier 1932 se présente comme suit :

ACTIF		PASSIF	
Caisse	1,359.11	Capital-actions	100,000.—
Chèques postaux	114.60	Fournisseurs	70,001.26
Clients	171,377.62	Banque de l'Etat	230,820.—
Traites & remises	2,356.—	Effets à payer	15,000.—
Halles	12,000.—	Dividende 1927	830.—
Marchandises	246,000.—	Dividende 1928	1,670.—
Titres	1.—	Réserves-débiteurs	5,000.—
Mobilier	1.—	Fonds de réserves	9,891.07
Outillage	1.—		
Auto-moto	1.—		
Clichés	1.—		
	433,212.33		433,212.33

SOUSCRIPTION :

Les titres sont offerts simultanément en souscription publique contre espèces aux conditions suivantes :

- 1.) Le prix de souscription est fixé à 100 %, le timbre fédéral d'émission de 0,60 % étant déduit sur le premier coupon au 31 juillet 1933.
- 2.) La répartition aura lieu aussitôt que possible après la clôture de souscription, moyennant avis par lettre aux souscripteurs. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, elles seront soumises à une réduction proportionnelle.
- 3.) La libération des titres attribués pourra s'effectuer jusqu'au 15 février au plus tard, auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg ou auprès du siège de la société.
- 4.) Lors de la libération, les souscripteurs recevront sur demande des bons de livraison qui seront échangés ultérieurement contre les titres définitifs.

Fribourg, le 10 janvier 1933. « MARS », S. A.

Spécialités du Buffet

du 23 au 29 janvier
1933

Lundi : Œufs frittés à l'américaine 2.50

Mardi : Le curry de veau à l'indienne. Riz créole 3.50

Mercredi : La saucisse grillée au Saint-Germain 2.50

Judi : La petite marmite du buffet 3.—

Vendredi : Le turbotta poché Sauce hollandaise 3.—

Samedi : Les cervelles au beurre noisette 3.—

Dimanche : Le 1/2 poulet piémontais 3.—

1^{er} étage : BAR-BUVETTE, salle pour banquet.

Fribourg. CH. MAYER.

VIENT DE PARAÎTRE

LISTE

DES

Animaux de Première Classe

DES

SYNDICATS BOVINS
du CANTON DE FRIBOURG

1932

Prix : Fr. 6.—

—(—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

La population de Fribourg
veut être
bien habillée et avec goût

C'est pour cela qu'on se fait servir par

M. GEHRINGER-BOPP

Md. tailleur diplômé

ARCADES DE LA GARE

DIMANCHE, 22 JANVIER

CONCERT

à l'auberge de Noréaz

Se recommande.

Le tenancier.

BRONCHITEUX,

VOICI

LE REMÈDE!...

qui agira d'une façon efficace contre cette terrible bronchite dont vous souffrez depuis si longtemps. Les

PASTILLES RIZA

sont indiquées à toutes les périodes de la bronchite soit aiguë, soit chronique.

Prises dès les premiers symptômes de la maladie, par leurs principes antiseptiques elles immunisent l'appareil respiratoire en rendant le tissu muqueux réfractaire à toute inflammation.

A la période fébrile, elles sont précieuses pour calmer les quintes de toux, favoriser la sudation, faire disparaître la sécheresse de la gorge, enfin elles sont indispensables pour faciliter l'expectoration et rendre promptement à l'appareil respiratoire ses fonctions régulières.

Prix : la boîte Fr. 1.25

Les PASTILLES RIZA sont en vente dans toutes les Pharmacies
Dépôt Général pour la Suisse
Pharmacie Principale, Genève



A louer

pour le 25 juillet 1933, BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4, 5 et 6 pièces, avec tout le confort moderne. 10265
S'adresser chez MM. PERRIN, WECK, rue de Romont, 18.

A LOUER

pour le 25 juillet courant, dans villa très soignée, au Gambach, deux lofts logements de 5 pièces avec confort moderne. Prix modérés. S'adr. sous P 19264 F, à Publicitas, Fribourg.

Bandages herniaires

élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne. 515-1 Yv

A LOUER

pour le 25 juillet, à Gambach, REZ-DE-CHAUSSEE, 4 pièces et dépendances. Tout confort, véranda vitrée et jardin. 10266
S'adresser : M^{me} Charles Bossy, Pérolles, 20.

CLOTURES EN BOIS

Employez pour vos clôtures de parc et de jardin des 10256

POTELETS EN BOIS INJECTE

(Longue durée assurée).

En vente à très bas prix et dans toutes longueurs de 2 à 8 m. au

CHANTIER D'IMPRÉGNATION DES BOIS

Vignettaz, FRIBOURG.

Vente de bois

L'hôpital des Bourgeois vendra en mises publiques le lundi, 23 janvier, dans les forêts de Cadré-Fossé : 20 moules hêtre, 20 moules sapin, 30 tas branches, 3 tas perches, 2 lots potelets chêne. Rendez-vous à 1 h. 1/2, à l'entrée de la forêt, à Rosières. 10203
L'inspecteur forestier : P. Gendre.

Ménage de deux personnes demande à louer pour date à convenir, au plus tard 1^{er} avril 1933

appartement

ensolonné, 3 chambres, confort moderne. Offres sous chiffres P 40056 F, à Publicitas.



Pas un signe de trop

Comptabilité Ruf S. A.
Lausanne, 13, rue Richard
Tél. 27.077

Un mobilier complet

neuf Fr. 475 garanti

1 grand lit 2 places, literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire à 2 portes, 1 table avec tapis, 1 divan, chaises, table de cuisine et tabourets, Emball. et expéd. franco. 12998
AVEC ARMOIRE À GLACE et LITS JUMEAUX
Fr. 585.—

R. FESSLER, av. France, 5, LAUSANNE

On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.

Grande LIQUIDATION PARTIELLE

C'est le moment d'en profiter!

NOUS SOLDONS POUR DAMES :

- Richelieu à lacets, noirs
- Richelieu à lacets, bruns
- Souliers brides, noirs, talons bottiers
- Souliers brides, noirs, talons L. XV
- Souliers brides, bruns, talons L. XV
- Souliers brides, bruns, talons bottiers
- Souliers brides, vernis, talons bottiers
- Souliers brides, vernis, talons L. XV
- Souliers brides, daim, fantaisie

au choix
la paire

Fr. 8.80

Consultez s. v. pl. nos expositions spéciales

KURTH

FRIBOURG
51, rue de Lausanne

A VENDRE une maison

réparée complètement, de 2 étages et mansardes et arrière magasin-chambre, buanderie, cave, atelier et grand jardin avec arbres fruitiers, etc. Bon rapport locatif. S'adresser par écrit pour prix et conditions sous chiffres P 10258 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

2 FOURNEAUX en très bon état. S'adresser au café Richemont.

Bon petit commerce

pouvant être exploité à Fribourg, sans concurrence et non atteint par la crise, aucun frais d'installation. Affaire d'avenir pour personne active et débrouillarde Capital nécessaire : Fr. 2300.— seulement. A enlever tout de suite. 40087
S'adr. à Mme Jaquier, La Condémine, 34, La Tour-de-Pellz (Vaud).

SOUMISSION Nouvelle église de Wünnewil

La paroisse de Wünnewil met en soumission les travaux de menuiserie, 2^{me} lot, de sa nouvelle église.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, formulaire et conditions au bureau de l'architecte soussigné, Pérolles, 91, à partir de mardi, 24 janvier, de 10 h. à midi. Les soumissions devront être déposées au bureau de l'architecte jusqu'au mardi 31 janvier, à 5 heures, et devront porter la suscription : Eglise de Wünnewil, soumission des travaux de menuiserie, 2^{me} lot. 10270

Les soumissions parvenant après la date indiquée ne seront pas prises en considération.

AUGUSTIN GENOUD, architecte dipl.
Pérolles, 91 Fribourg.

AVIS

Le soussigné avise le public qu'il a repris le

Café du Sauvage

Il espère mériter la confiance de ses clients par un service très soigné, ainsi que par des marchandises de 1^{re} qualité. 10241

Dimanche, 22 janvier

Distribution gratuite d'apéritifs

entre 11 h. et 12 h. 1/2, et 6 h. et 7 heures.

Se recommande : F. G. KLAUS.

ON DEMANDE

Jeune fille

sérieuse et honnête, pour aider au ménage et servir au café. S'adresser par écrit sous chiffres P 10235 F, à Publicitas, Fribourg.

La machine la plus appréciée

est une

Erika

bulletin de garantie d'une année

Payable par mensualités de Fr. 20.—

Prospectus spécial.

Librairie-Papeterie

J. LABASTROU

FRIBOURG

LITS D'ENFANTS

en fer et en bois, ripolin ;

poussettes de chambre

garnies ou non 2 3

chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63.

Cassée - Concert

DIMANCHE, 22 JANVIER

à l'hôtel de la GARE de LÉCHELLES

Invitation cordiale.

10272
Le tenancier.

Tirage

de la Loterie de la « Concordia »

en public au théâtre Livio

le 28 janvier 1933

1^{er} lot : une automobile.

Imprimerie Saint-Paul

Impressions en tous genres

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Nous faisons toujours des

Prêts à long terme

par obligations amortissables, sans commission initiale.

Intérêt actuel des nouveaux prêts **4 1/4 %**

En outre, nous accordons des avances contre nantissement de nos cédulas, obligations ou actions à des conditions avantageuses.

La Direction donnera volontiers tous les renseignements nécessaires. 226-1

Vente de bétail et chédail

Pour cause de décès, la soussignée vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Mannens, le lundi, 30 janvier 1933, dès 9 heures du matin : bétail : 2 forts chevaux de trait de 4 et 12 ans, 8 vaches prêtes au veau, ou fraîches vélées, 4 taures portantes, 2 taurillons, 1 génisse d'un an, 30 poules. Chédail : 4 chars-à-pont, 1 camion, 1 caisse à purin, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 rateau-fane, 1 caisse à gravier, 1 charrue, herses, 5 tonneaux, chaînes, 1 luge, 1 charrette à lait, 1 buttoir, 1 meule, colliers de chevaux et vaches, 2 râtaux en fer, couvertures, bidon à lait, boille, etc. 10234

Terme pour le paiement.

Le chédail sera vendu dès 1 heure.

L'exposante : **Veuve Anna JOYE.**



Nouveauté

ABBÉ MERMET

COMMENT J'OPÈRE

pour découvrir sources, métaux, corps cachés et maladies, de près ou à distance

Prix : Fr. 4.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

ON DEMANDE A LOUER

pour le 25 juillet 1933, dans le quartier de Gambach ou environs 10200

appartement de 4 à 5 chambres avec dépendances.

S'adresser à M. H. Gieot, ingénieur, avenue Gambach, 17. Tél. 6.69.

PÉPINIÈRES
BOCCARD FRÈRES
PETIT-SACONNEX GENÈVE
Arbres fruitiers et d'ornement
Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces
PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES
Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.
Téléphone 21.513 Catalogue franco

VINS
de qualité et bon marché 77-2
Maison Jos. Baserba, Fribourg

Restaurant
Hôtel Suisse
CONCERT
par l'orchestre « Mignon »
tous les samedis, de 20 h. 30 à 23 heures ;
tous les dimanches « Concert-apéritif »,
11 h. 1/4 à 12 h. 1/4 ; l'après-midi, de 16 à
19 h., et le soir, de 20 h. à 23 h. 186-1

NEURO-KOLA
Au cours de l'activité professionnelle ou sportive, personne n'est entièrement à l'abri d'une brusque dépression physique passagère. Pour ne pas être à la merci d'un accident pareil, vous aurez soin d'avoir toujours sur vous des tablettes

NEURO-KOLA
à Fr. 1.50 le tube
absolument inoffensives et qui stimulent immédiatement le corps et l'esprit. En vente dans les Pharmacies.
LABORATOIRES SAUTER S.A. GENÈVE

A louer
pour le 25 juillet, dans le haut de la ville
LOCAUX

pouvant servir de magasin, d'atelier ou d'entrepôt. Conditions avantageuses.
S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10193 F.

ÉMISSION

d'un

Emprunt 4% de l'Etat de Genève de 1933 de Fr. 35.000.000.-

en vue de la conversion ou du remboursement de l'emprunt 5 % de 1922 de Fr. 30.000.000.— dénoncé au remboursement pour le 15 avril 1933.

MODALITÉS : Taux d'intérêts 4 % ; coupons semestriels au 15 février et 15 août. Emprunt remboursable en 30 ans, par amortissements annuels progressifs dès 1939 ; remboursement anticipé de la totalité ou d'une partie du solde de l'emprunt en circulation, facultatif à partir de 1943. Coupures de Fr. 500.— et de Fr. 1.000.— au porteur. Cotation aux bourses de Genève, Bâle et Zurich.

Prix d'émission : **98.40 %**
plus **0,60 %** timbre fédéral sur les titres.

LES DEMANDES DE CONVERSION pour les titres de l'emprunt 5 % de l'Etat de Genève de 1922, ainsi que les souscriptions contre espèces seront reçues jusqu'au 27 janvier 1933, à midi.

Des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de conversion et de souscription sont à disposition sur toutes les places de banques en Suisse.

Les groupes de banques contractantes :

BANQUE D'ESCOMPTE SUISSE

CARTEL DE BANQUES SUISSES

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

La porte Rollinet
POUR GARAGES

s'ouvre au plafond, système pratique et éprouvé. Modèle déposé. Tous renseignements et devis gratuits. 15175 L.
L. ROLLINET, constructeur, Payerne.

Ecole de coiffure
patentée

Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificat d'aptitude garanti. Ouvert toute l'année. — L. PEZET, rue de Coutance, 24, 1er, Genève. 10201

Vente de bois

L'hôpital des Bourgeois vendra en mises publiques, le vendredi 27 janvier, dans la forêt de Courtepin : 40 moules hêtre, 15 moules sapin, 25 tas de branches. Rendez-vous à 1 h. 1/2 au haut du chemin neuf. L'inspecteur forestier : P. Gendre.

A céder, à Lausanne, pour raison de santé,
excellente boulangerie

Panification : 5000 kg. par mois. Entrée à convenir. 10180
Ecrire à case postale 175, Fribourg.

Nouvelle pension de famille
Rue du Tir, 11 (11me). Tél. 5.11
CUISINE SOIGNÉE ET VARIÉE
Via de famille Salon de lecture
Pension complète Fr. 3.80
Cours de cuisine par chef-cuisinière
Se recommandent : 239-1
M. et Mme Walker-Harder.

J. BARRAS
LOSSY
SCIERIE, COMMERCE DE BOIS

SCIAGES dalle et sapin, pour menuiserie, en toutes épaisseurs. 10077
Bois de construction.
Planches crêtées et rabotées.
Prix avantageux.
Téléphone N° 32.

Belles chambres à coucher
modernes, en noyer poli,
à bas prix 2-7
chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63.

Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra, devant son domicile, à Onnens, le mardi, 31 janvier, dès 12 h. 1/2 : 1 jument de 12 ans de confiance, 5 vaches dont 3 fraîches vélées et 2 portantes, 3 génisses de 2 et 1 an, race pie-rouge et bonnes laitières.

Chédail : 1 char de marché, 2 chars à pont de 14 lignes complets, 1 caisse à purin, 1 faucheuse neuve avec peigne à regain, 1 faneuse, 1 charrue, 1 herse à champs, 1 herse à prairies, colliers de chevaux et vaches, 1 meule, 1 brouette, boille à lait, faux, fourches, chaînes, pioches, etc. 10255

Terme pour le paiement.
Le bétail sera vendu dès 2 heures.
L'exposant : Fasel Marius.

A VENDRE

Hôtels — Auberges
Bâtiments de rapport
Domaines — Montagnes
Pour renseignements, s'adresser à
Les PASQUIER-CURRAT, ag. im.
CAFÉ DE LA CLEF, BULLE
Téléphone 280 77 B.

Vente juridique de foin et regain

Lundi, 23 janvier 1933, à 13 h. 1/2, devant le domicile de Jules Grandjean, fermier, à Vuisternens-en-Ogoz, l'office vendra au plus offrant et au comptant, environ 5000 pieds de foin et 1000 pieds de regain. 10232
Office des faillites de la Sarine.

Vente juridique d'objets mobiliers, etc.

Mercredi, 25 janvier 1933, dès 14 heures, devant le domicile de feu Luc Pilonnet, 4, route du Jura, à Fribourg, l'Office vendra au plus offrant et au comptant : 1 lit, 1 armoire, 1 pharmacie, 2 tables, 1 étagère, 1 balance avec poids, 1 bidon à lait, 3 tonneaux, 1 romaine, 1 concasseur, 1 brouette, 2 boilles, 20 sacs, 1 petit char, 1 clapier, 1 poulailler, 1 tas de tuiles, 1 lot de bois et planches, 1 tas de foin. 10261
Office des faillites de la Sarine.



Maux de Reins

Les Pilules Foster sont diurétiques et indiquées en cas de rhumatisme, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques. Par leur effet émoulinant elles combattent les douleurs de reins et l'enflure des chevilles. Comme remède antiseptique elles agissent sur l'urine trop chargée ou trouble, le catarrhe de la vessie et le besoin trop fréquent d'uriner.

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse : J. C. Brandenburg van der Grienden, 69, Route de Lyon, Genève

Bâtiment

Fabrique suisse céderait, seulement à intéressés sérieux, possédant de bonnes relations avec les architectes et entrepreneurs, la représentation et la vente d'un matériel de construction se vendant facilement. Possibilité de gros gain offerte. Rayon : Cl. de Fribourg, év. aussi Neuchâtel et Vaud. Prière d'écrire sous T 1297 Y, à Publicitas, Berne.

A LOUER

pour le 25 juillet, dans quartier tranquille, bel appartement de 4 chambres, chambre de bain, balcon et dépendances. Prix modéré. S'adr. sous P 40060 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

appartement de 3 chambres, cuisine, pour le 25 juillet, en plein soleil, avec balcon.

S'adr. : A. Tschopp, maréchal, Beaugard, 8b.

2 bons domaines

Pour recruter votre personnel d'hôtel faites une annonce dans le renommé « Indicateur des places » de la « Schweizer. Allgemeine Volks-Zeitung », à Zofingue. Tirage : 91.000. Clôture des annonces : mercredi soir. Notez bien l'adresse exacte.

A LOUER

30 à 39 poses vaud. (en jolis villages, un bordier cant. Fribourg), A VENDRE à intéressantes conditions ; cause majeure. Ecrire s. P 437-2 Y, à Publicitas, Yverdon.

A LOUER

pour le 25 juillet 1933, rue du Temple N° 1, un appartement de 6 pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil et sans vis-à-vis. 10212
S'adr. de 1 h. à 6 h., à Mme Hartmann, Place du Collège, N° 7.